Amap Hommes de Terre

17 route de Saint-Quentin 80400 HAM

⊠ amaphommesdeterre@laposte.net

http://amaphommesdeterre.wixsite.com/amap

Mickaël EVRARD

Maraîcher - N° Licence 200430P Certification Bio depuis le 15/02/2007 Rue du Château - 80400 VOYENNES



CONTRAT D'ENGAGEMENTS A.M.A.P. Paniers de Legumes - Saison ETE 2020



Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP de mars 2014 signée par chaque amapien-ne et chaque paysan-ne, et notamment :

ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN-NE:

- Être adhérent-e à l'association «AMAP Hommes de Terre».
- ✓ Pré-financer la production.
- ✓ Assurer au moins une permanence sur le lieu de livraison.
- Se rendre au moins une fois sur la ferme pendant la saison d'engagement.
- ✓ Gérer le partage éventuel de son panier.
- Planifier ses retards et absences aux livraisons. (en cas d'absence non prévue, aucun remboursement ne sera opéré)

ENGAGEMENTS DU MARAICHER PAYSAN:

- Livrer chaque semaine des aliments variés, de qualité, de saison et issus de la ferme.
- ✓ Être présent sur le lieu de livraison.
- ✓ Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures.
- ✓ Accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement.
- ✓ Être transparent sur le mode de fonctionnement de fixation du prix et sur ses méthodes de travail.

ENGAGEMENTS COMMUNS:

- Participer aux réunions de bilan de fin de saison.
- ✓ Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole. En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les amapien-nes, le paysan, et un représentant du réseau régional : la Fédération des AMAP de Picardie.

VISITES DE LA FERME EN 2020 : 1 OU 2 DATE(S) A DEFINIR

À partir de 11h : visite des cultures puis apéritif offert par Mickaël et partage d'un repas type « auberge espagnole ». Vers 14h00 : après-midi solidaire dans les plantations

CONSTITUTION DES PANIERS:

5 variétés au minimum Grand: 6 variétés au minimum Petit:

POSSIBILITÉ DE LÉGUMES ÉCHANGÉS :

En fonction des réussites de cultures, le maraîcher peut échanger certains produits avec d'autres paysan-ne-s également certifiés AB (liste non-exhaustive):

- Philippe BENOIT à Bichancourt (02)
- Stéphane DREUMONT à Grémévillers (60)
- Simon DELAMARLIERE à Bayonvillers (80)
- Nicolas THIERARD à Devise (80)
- Manu HOUEIX à Pont de Metz (80)
- Jean-Louis CHRISTEN à Rivery (80)
- Elise AMMEUX à Ramicourt (02)
- Willy VINDEVOGEL à Folies (80)
- Sylvain et Ines DERAEVE à Bayonvillers (80) Stéphane DEVILLERS à Coulemelle (80) Pierre DANCOISNE à Voyennes (80)
 - Jean-Michel DEGAND à Blangy-sous-Poix (80) Marie Simon à Roisel (80)
 - Marie SIMON à Roisel (80)
- POSSIBILITÉ DE LÉGUMES TRANSFORMÉS À FAÇON (EN DÉPANNAGE LISTE NON EXHAUSTIVE) :
 - Jus de pommes

Periode des Livraisons HIVER 2019-2020 :

- Du mercredi 27 mai 2020 au mercredi 21 octobre 2020
- ⇒ SAUF les mercredis 5 et 12 août 2020
- → 20 livraisons de paniers

LIEU & HORAIRES DES LIVRAISONS:

- ⇒ Salle Jean Dufeux Rue des Bois 80400 HAM
- → De 18h00 à 19h00

COORDONNÉES DE L'AMAPIEN-NE					
⇒ PRÉNOM et NOM					
Pour les nouveaux amapien-nes et/ou en cas de changement depuis l'adhésion 2019: → Adresse					
→ N° de téléphone					
→ Adresse e-mail					

CHOIX DU PANIER						
VOTRE CHOIX <u>cocher la case</u> <u>correspondante</u>	TYPE PANIER	TARIF DU PANIER	TARIF DE LA SAISON (20 paniers)			
	PETIT	9,50 €	190.00 €	□ Soit 1 règlement de 190 € □ Soit 2 règlements de 95 € □ Soit 2 règlements de 63 € et un de 64 €		
	GRAND	16,80 €	336.00€	☐ Soit 1 règlement de 336 € ☐ Soit 2 règlements de 168 € ☐ Soit 3 règlements de 112 €		

REGLEMENT DE LA SAISON		(Cheque(s) a l'ordre de Mickaël EVRARD)	
NOM DE LA BANQUE	N° DU CHEQUE	MONTANT	PERIODE D'ENCAISSEMENT
			Entre le 20 et le 26 avril 2020
		1	Entre le 18 et le 24 mai 2020
			Entre le 22 et le 28 juin 2020

Signatures						
AMAPIEN-NE	MARAÎCHER - Mickaël EVRARD -	RÉFÉRENTE AU BUREAU DE L'AMAP - Florence HANOCQ – Tel : 06 20 38 42 87 -				
FAIT À:		DATE:				